



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

vaccinations

Question écrite n° 104511

Texte de la question

Mme Cécile Dumoulin appelle l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur l'épidémie de rougeole qui inquiète les médecins. Plus de 7 000 cas de rougeole ont été déclarés depuis le début de l'épidémie en 2008, mais plus préoccupant encore ce sont les 5 000 cas qui ont été recensés pour la seule année 2010. Les plus de vingt ans représentent 38 % des cas déclarés et le pourcentage des nourrissons de moins d'un an augmente, avec 8 % des cas déclarés. Ces tranches d'âge sont celles où la rougeole est la plus grave car 38 % des nourrissons et 46 % des adultes ont été hospitalisés. 96 % des cas rapportés n'ont pas été vaccinés ou n'ont reçu qu'une dose de vaccin (12 %), alors que deux sont nécessaires. Sans réelle volonté d'appliquer des mesures de sensibilisation et de prévention l'épidémie se poursuivra. C'est pourquoi elle lui demande les mesures qu'entend prendre le Gouvernement dans ce domaine, sachant qu'une couverture vaccinale permet à 95 % l'arrêt de la propagation du virus.

Données clés

Auteur : [Mme Cécile Dumoulin](#)

Circonscription : Yvelines (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104511

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3302

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)